CONSEIL 21

Besoin d'un interprète ? – Comment demander un interprète

Les tribunaux mettent à disposition des interprètes pour les procédures judiciaires et des services pour les personnes ne maîtrisant pas l'anglais. Ce service est gratuit. Le tribunal choisira la personne qui fera office d'interprète judiciaire. Seul un interprète agréé par le tribunal peut interpréter lors d'une audience ou d'un autre événement judiciaire. Vous ne pouvez pas faire appel à un ami ou à un membre de votre famille comme interprète judiciaire.

À quoi s'attendre

- L'interprète judiciaire pourra vous parler avant la procédure judiciaire pour s'assurer que vous vous comprenez bien.
- Parlez dans votre langue au juge et aux autres personnes présentes dans la salle d'audience.
- L'interprète interprétera en anglais tout ce que vous dites et utilisera la première personne ou « je » lors de l'interprétation.
- Si vous ne comprenez pas un point, dites-le immédiatement au juge.
- L'interprète peut vous demander de répéter ou de clarifier des déclarations. Il peut vous demander de ralentir ou de faire une pause.
- Les interprètes ne peuvent pas donner des conseils juridiques. Ils ne sont pas autorisés à répondre à des questions concernant votre affaire. Si vous avez des questions, adressez-vous à votre avocat ou évoquez-les devant le tribunal.

Ce que l'interprète ne peut pas faire

- Les interprètes doivent respecter les règles du tribunal qui les obligent à rester neutres.
- L'interprète ne peut pas vous donner de conseils juridiques ni vous expliquer les procédures judiciaires.
- Ne posez pas de questions concernant votre affaire à l'interprète. Ne lui demandez pas ce qui va se passer au tribunal.
- Les interprètes judiciaires ne sont pas autorisés à avoir des conversations privées avec vous ou votre famille.

Technologie que l'interprète peut utiliser

- Les interprètes peuvent utiliser un casque ou un microphone pour faciliter leur travail. Si l'interprète utilise un tel dispositif, il vous indiquera comment l'utiliser avant le début de l'audience.
- Le tribunal peut mettre à disposition un interprète qui utilise la téléinterprétation par vidéo. Le personnel du tribunal appellera l'interprète quand votre audience commencera. Vous parlerez à l'interprète au moyen d'un écran vidéo.